

Dépérissement des arbres en forêt : appel à la prudence

Après les épisodes de sécheresse de 2018 et 2022, la forêt jurassienne subit cette année à nouveau d'importants dégâts liés à la sécheresse et aux températures élevées.

Certains arbres sont fortement affaiblis et présentent une couronne partiellement ou totalement défoliée. Pour les arbres les plus fortement atteints, les chances de reprise paraissent faibles. Si certains succomberont dès cette année, le dépérissement d'une partie d'entre eux est probable au cours des deux à trois prochaines années.

Compte tenu de l'étendue des surfaces concernées, il n'est pas possible de prendre des mesures partout où se trouvent des arbres potentiellement dangereux. En se desséchant, les arbres dépérissants deviennent plus cassants, ce qui augmente notamment le risque de chute de branches ou d'arbres entiers. Nous appelons donc chacune et chacun à faire preuve de prudence lors de toute activité en forêt, en particulier par temps venteux.

La forêt est un milieu naturel dont les dangers ordinaires relèvent principalement de la responsabilité individuelle des usagers. Toute personne qui s'y rend le fait sous sa propre responsabilité.

Nous invitons chacune et chacun à faire preuve de bon sens, à observer attentivement la couronne des arbres et à renoncer à toute activité en forêt en cas de vent.

Nous vous remercions de votre compréhension et restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

